

Salaires, conditions de travail... stop ou encore ?

Cher(e)s collègues,

Dans quelques semaines, vous allez élire vos représentant-es au Comité d'entreprise et vos Délégué-es du Personnel pour 3 ans; c'est à notre sens un moment fort de la vie de l'entreprise car vous allez en réalité participer à un référendum sur la politique de Aquitel en matière de conditions de travail et bien entendu de salaires :

Stop ou encore ?

Voter **Sud**, c'est vous donner les moyens d'être défendu-e-s et surtout de vouloir améliorer vos conditions de travail.

Pour quoi faire ?

Les Délégué-es du Personnel siègent mensuellement en face de la Direction. Cette dernière doit apporter une réponse écrite aux questions des élu-es. Cette instance, est le premier lieu d'expression des préoccupations des collaborateurs sur leur vie professionnelle quotidienne.

Le comité d'entreprise est l'instance où la

Direction présente, une fois par mois, l'actualité économique et sociale de l'entreprise et qui gère les oeuvres sociales. Tous les projets de réorganisation de service, les résultats de l'entreprise, font l'objet d'une présentation afin de recueillir l'avis des membres du CE. C'est bien pour cela, qu'il faut des membres 100% indépendants de la direction.

Le vent du Sud doit souffler !

Il est plus que temps de ballailler le passé au sein de Aquitel d'exiger nos droits et du changement. Aujourd'hui vous pouvez choisir un autre syndicalisme avec **SUD** dans la défense de vos problématiques collectives et individuelles. Un syndicalisme de terrain avec des gens qui sont sur le terrain !

Alors que Aquitel ne cesse de dégrader nos conditions de travail (voir ci-dessous) il est temps de dire STOP et de dire que le chantage à l'emploi, la peur des sanctions et les milliers d'excuse pour nous faire toujours bosser plus sans la moindre augmentation

n'ont que trop duré !

Il est temps de renforcer et de valoriser le travail que nous les salarié-es nous réalisons tous les jours et ce... sans un juste retour sur nos salaires. Nous devons donc créer un rapport de force indispensable, qui nous permettra de garantir nos droits et de les améliorer. En ces temps de crise financière et d'incertitude économique, C'EST ESSENTIEL.

Ensemble nous devons nous serrer les coudes et nous mobiliser pour que Aquitel ne soit plus synonyme de turn-over, d'absentéisme, de contrats précaires et de salaires au ras des paquerettes.

Nous vous proposons de créer une équipe autour du noyau syndical **SUD afin de pouvoir ensemble relever la tête...** Garder notre travail commence par le rendre acceptable sur la durée tant pour notre santé que notre moral et notre compte bancaire.

Rejoignez-nous !



Le triple S de Aquitel : Secret, Sanction et Sueur

Depuis des mois, nos conditions de travail ne cessent de se détériorer sur notre entreprise. Pourtant le calme social règne en maître et le moindre dépassement de la ligne jaune entraîne une sanction.

SECRET : Sur le plateau «Apple» (oups on a dit le mot interdit) on pourrait croire que nous sommes dans le dernier James Bond entre le culte du secret, les langues étrangères exigées, les écoutes continues, les caméras et toute la sécurité qui va avec... Et tout cela pour un salaire de misère, étrange non ?

SANCTION : Que ce soit sur les primes ou sur le non respect de la clause «OMERTA Apple»... la moindre chose devient un prétexte à sanction même le simple fait de faire grève.

SUEUR : Que dire des températures sur les plateaux ? La direction ferait bien de lire la brochure de l'INRS ainsi que les syndicats qui restent bien muets...

<http://www.inrs.fr/risques/chaleur/reglementation.htm>

Là dessus se rajoute toutes les petites astuces de la direction pour nous pourrir la vie : Mutualisation sur plusieurs contrats sans limite d'aller retour entre les différents contrats; «trop» d'absence et hop tu n'es plus prioritaire pour les congés, DMT de fou sur SFR malgré des clients de plus en plus excédés...

Allez on arrête là, tout le monde aura compris que tout cela n'a que trop duré ! Même si aujourd'hui nous ne possédons aucun élu-e et que nous ne sommes pas représentatif nous avons avertis l'inspection du travail de tout ces irrégularités.

Il est largement temps de mettre en face de la direction des élu-es réellement aux services des salarié-es. C'est bien pour cela que nous présenterons une liste aux prochaines élections. Une liste qui dit BASTA aux triples S et surtout qui exige l'application de nos DROITS !

SUD Aquitel : Qui sommes-nous ?

SUD veut dire « **Solidaires Unitaires et Démocratiques** ». **SUD** est souvent perçu comme le vilain petit canard du syndicalisme. Bien souvent, nous passons pour un syndicat qui connaît parfaitement le droit et qui n'hésite pas à attaquer en justice. Bien souvent, on nous reproche de faire des referendums avant de signer des accords afin de consulter les salarié-es. Bien souvent, on nous stigmatise en expliquant que nous n'obéissons à aucune direction syndicale ce qui nous rend, paraît-il, incontrôlables (traduisez pas achetables). Pire, il paraît que nous sommes un syndicat « radical » qui demande des augmentations de salaire régulières et des meilleures conditions de travail, quitte à utiliser la grève en cas de non aboutissement des négociations... **Allez on l'avoue c'est vrai !!!**

Notre idée du syndicalisme repose sur la négociation, l'action, la mobilisation.

Pour un syndicalisme combatif, force de propositions, responsable et unitaire

Bientôt les élections candidat-e : et si c'était vous ?

Bon nombre d'entre vous se diront qu'ils n'ont pas les connaissances en droit du travail ou encore qu'ils n'ont pas le temps pour être élu-e-s délégué-e-s du personnel ou au Comité d'Entreprise. Pourtant, pour le syndicat **Sud**, chaque salarié-e devrait être en capacité de s'approprier et de pouvoir contrôler la politique économique et sociale de l'entreprise de participer aux instances représentatives du personnel.



En effet pour nous, il n'y a pas d'un côté ceux qui savent et de l'autre, ceux qui subissent en ne donnant, qu'une fois tous les x années, leur opinion via un vote. C'est dans ce sens que nous sollicitons l'ensemble du personnel (et pas seulement nos adhérent-e-s) afin de se présenter sur nos listes. Par la suite, notre syndicat consultera régulièrement le personnel afin de permettre à tous et toutes de s'exprimer.

De plus, pour remplir leur mission de défenseur des intérêts des salarié-es, nous formons l'ensemble de nos élu-es aux missions qu'ils ont à remplir. Enfin, nous rappelons que les élu-es disposent d'heures délégation afin de remplir leur mission auprès de leurs collègues...

Alors non, il n'y pas un prototype de personne pour se présenter à une élection. La seule chose qui compte à notre avis c'est la volonté de mettre en cause la politique anti-sociale de la direction et de défendre l'intérêt des salariés et leurs acquis.

Rejoignez-nous sur nos listes !

Que sont les IRP ?

Les DP : Selon l'article L422-1 du code du travail, leur mission est de « **présenter aux employeurs toutes réclamations individuelles ou collectives relatives aux salaires, à l'application du code du travail et des autres lois et règlements concernant la protection sociale, l'hygiène et la sécurité ainsi que des conventions et accords collectifs de travail applicables à l'entreprise** ». Les DP peuvent saisir l'inspection du travail pour toutes plaintes et observations relatives aux prescriptions législatives et réglementaires.

Le CE : il a pour mission de représenter « **l'expression collective des salarié-es de l'entreprise** » avec pour objectif de défendre les intérêts des salarié-es dans la gestion de l'entreprise. Il gère les activités sociales et culturelles (ASC) : les sorties, les voyages, la billetterie, spectacle de Noël, les loisirs... Mais ce n'est pas sa seule activité : le CE est consulté sur l'organisation, la gestion, les restructurations, les effectifs, la durée et les conditions de travail, la formation, l'activité économique, l'égalité hommes/femmes dans l'entreprise. Pour nous, ce rôle économique et social est primordial pour surveiller la bonne marche de l'entreprise.

Pour nous contacter : Sud PTT 17 Avenue Robert Schuman 86000 Poitiers

Téléphone : 05 49 88 19 19

<http://www.sudptt.org/centresappels/>

Mail : sudptt.poitou@wanadoo.fr

 : Syndicat-SUD-Arvato